

- le renforcement des dispositifs d'accompagnement social, d'accès aux soins, de réduction des risques, des démarches d'aller-vers visibles et fréquentes dans le secteur de la gare et leur coordination,
- une attention particulière aux situations de rupture de droits, aux personnes sans domicile et aux personnes confrontées à des problèmes de santé mentale ou d'addictions,
- le développement d'espaces de dialogue réguliers entre personnes concernées, habitants, associations, et acteurs publics du territoire,
- une concertation et une réflexion sur les possibilités de créer des conditions où des activités aujourd'hui informelles ne seraient pas pénalisées mais régulées,
- des voies de régularisation des personnes sans-papiers à la hauteur des réalités et des besoins de notre territoire,
- un soutien aux initiatives locales favorisant la médiation territoriale, l'accès aux droits et la cohabitation dans l'espace public,
- la production d'un diagnostic partagé et régulièrement actualisé des réalités sociales et sanitaires du quartier afin d'orienter les politiques publiques sur la base de faits documentés plutôt que de représentations ou de polémiques,
- la multiplication de toilettes publiques mixtes et de douches publiques en centre ville.

Nous prenons acte de la volonté exprimée par la nouvelle municipalité de traiter ces questions dans leur complexité et d'associer les acteurs sociaux et la société civile à la recherche de solutions. Les réalités du terrain imposent aujourd'hui d'aller plus loin. Nous redisons donc l'urgence : la gare de Saint-Denis ne doit plus être pensée comme un problème à déplacer ou à invisibiliser. Elle doit devenir un territoire d'attention et de soins prioritaire où se construisent des réponses fondées sur la solidarité, la dignité, l'accès aux droits et la santé publique avec la participation de toutes et tous.

*Collectif de la Gare 93*

*Coordination des foyers de plaine commune*

*Saint-Denis Antifa*

*Ensemble Vivre. Travailler et Coopérer*

